



La pauvreté des personnes âgées en Suisse est une honte !

Discours de Rita Schmid, coprésidente du PS60+, tenu le 25 septembre 2023 à Berne, Waisenhausplatz, lors de la manifestation syndicale pour le 75^e anniversaire de l'AVS

Le lobby au Parlement en faveur des personnes en difficulté économique et sociale et pour le renforcement du pouvoir d'achat doit être renforcé dans tout le pays par les élections dans quatre semaines.

Toute personne qui a travaillé durant toute sa vie - de manière rémunérée ou non - doit pouvoir vivre de sa rente à la retraite. Les personnes vivant en Suisse ont le droit de vieillir dans la dignité et la sécurité financière. Un tournant social est nécessaire au Palais fédéral pour promouvoir des rentes garantissant le minimum vital.

Il est honteux que le Parlement n'ait même pas accordé la pleine compensation du renchérissement pour les rentes AVS.

Le fait qu'environ 230'000 bénéficiaires de rentes de vieillesse ne perçoivent pas de prestations complémentaires alors qu'ils y ont droit est un scandale.

La Constitution fédérale stipule que les rentes doivent couvrir les besoins vitaux de manière appropriée. Nous en sommes encore loin.

Selon l'Office fédéral de la statistique, une personne sur cinq âgée de plus de 65 ans vit dans la pauvreté ou est menacée de pauvreté. Cela représente plus de 300'000 personnes ! La Suisse présente l'un des taux de pauvreté des personnes âgées les plus élevés d'Europe.

Cela concerne de nombreuses femmes qui ont fourni un travail de soins et de soutien non rémunéré ou qui ont travaillé dans des secteurs à bas salaires comme la vente ou l'hôtellerie.

La 13^e rente AVS est un pas important sur le chemin semé d'embûches et encore long vers une AVS garantissant le minimum vital. Le PS60+ s'engagera de toutes ses forces en faveur de cette initiative.

Une politique sociale de la vieillesse comprend également le soutien et les soins dans toutes les situations de la vie. Un bon soutien permet de vieillir dans la dignité. Le soutien doit être accessible et financièrement abordable pour tous.

Le besoin d'action politique est ici aussi énorme. Les soins et le soutien font partie intégrante du service public. Une prise en charge à deux vitesses ne doit pas être tolérée.

Pour le PS60+, quatre exigences politiques sont prioritaires et doivent être mises en œuvre au niveau national :

- une base légale à l'échelle nationale pour le financement du soutien ;
- des mesures visant à soulager les proches aidants et les autres personnes assurant le soutien ;
- une démarche offensive pour des logements abordables et adaptés aux personnes âgées ;

- et, en grande urgence, la mise en œuvre immédiate et efficace de l'initiative sur les soins infirmiers.

Aujourd'hui, nous nous souvenons que la rente AVS a été introduite en 1948. Et nous renforçons l'une des revendications les plus urgentes en matière de politique sociale : toutes les personnes vivant dans la riche Suisse ont droit à une rente AVS qui leur permette de vivre décemment et à un bon soutien durant leur vieillesse.

Pas de pauvreté des personnes âgées en Suisse ! La pauvreté des personnes âgées est une honte !